

<http://maupassant-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article3070>



Service National Universel (SNU)

- Administration - Actualité -



Date de mise en ligne : lundi 9 mars 2020

Copyright © Lycées de Fécamp Descartes & Maupassant - Tous droits

réservés

En Seine-Maritime, 600 jeunes volontaires seront recrutés cette année.

Tout jeune Français, âgé de 15 à 16 ans, dans l'année suivant sa classe de 3ème, résidant dans le département de la Seine-Maritime, quelle que soit sa situation (lycéens, apprenti, jeune non scolarisé) peut déposer, du 3 février au 3 avril 2020, sa candidature sur le site (www.snu.gouv.fr).

> S'INSCRIRE

Les jeunes en situation de handicap peuvent se porter candidats (les volontaires dont la situation ne permet pas une mobilité nationale pourront effectuer le séjour de cohésion dans le département de résidence).

Les jeunes volontaires choisis recevront une convocation indiquant leur affectation, dans un lieu obligatoirement situé hors de leur département de résidence (hors cas particuliers). Les trajets et l'hébergement seront entièrement pris en charge. Aucun frais ne sera à la charge des familles.

D'une durée d'un mois, le Service national universel comporte :

un séjour de cohésion de deux semaines qui aura lieu du 22 juin au 3 juillet 2020 ;

une mission d'intérêt général de deux semaines (à effectuer dans l'année qui suit le séjour de cohésion).

Les volontaires pourront ensuite, s'ils le souhaitent, poursuivre une période d'engagement de trois mois (minimum) à un an, jusqu'à leurs 25 ans.

Informations complémentaires auprès de Mme Valade, CPE du niveau seconde.